

VÉLO | SPORT | PATRIMOINE ... DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES AMBITIEUSES
À VALORISER GRÂCE À L'ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE 2020 EN CHARENTE-MARITIME !

LA CHARENTE-MARITIME ... LE ROYAUME DE LA PETITE REINE !

Plus de 2850 km de cheminements cyclables en Charente-Maritime sont gérés par le Département, dont un réseau de plus de 675 km d'itinéraires structurants, qu'ils soient des EuroVélo, des Véloroutes nationales ou des cheminements départementaux.

Le Département de la Charente-Maritime est engagé depuis plus de 20 ans dans une politique ambitieuse de randonnée cyclable et pédestre qui maille l'ensemble de son territoire. Face au succès de cette dynamique et pour anticiper l'avenir, un Schéma départemental des Véloroutes, Voies Vertes, et Randonnées a été élaboré en partenariat avec les Intercommunalités et les Comités départementaux de Randonnée Cyclotourisme et Pédestre. **Au global, plus de 155 circuits balisés, soit plus de 2850 km sont proposés pour les pratiques de VTT, de VTC, ou de Vélo de route.** Le Département de la Charente-Maritime est coordonnateur d'un réseau de plus de 750 km d'itinéraires structurants.



// PRINCIPAUX OBJECTIFS

- Finaliser les grands itinéraires européens, nationaux et départementaux.
- Constituer un réseau de boucles à l'échelle intercommunale.
- Proposer un cadre de gouvernance et de financement clair pour porter cette politique départementale des cheminements doux.
- Accélérer la sauvegarde des chemins ruraux dans le cadre du plan départemental des itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR) et la labellisation des circuits.
- Favoriser l'inter modalité, valoriser les différentes modes de déplacement doux et développer le tourisme fluvestre.
- Mettre en place des outils d'évaluation de la politique vélo et randonnée.
- Bâtir un plan promotionnel sur les thématiques du vélo et de la randonnée et déployer la marque nationale " Accueil Vélo".

Le budget dédié à cette politique s'élève à 1,3 Millions d'euros par an.



LA CHARENTE-MARITIME, UN CARREFOUR DE L'ITINÉRANCE

Le Département de la Charente-Maritime compte 2 itinéraires d'intérêt européen, 3 itinéraires d'intérêt national, et 3 itinéraires d'intérêt départemental :

- **Itinéraires d'intérêt européen**

La Vélodyssée® (de la Norvège au Portugal), elle traverse la Charente-Maritime le long de l'atlantique.

La Scandibérique® (de la Norvège à l'Espagne) traverse la Charente-Maritime au cœur de la Haute-Saintonge.

- **Itinéraires d'intérêt national**

La Vélo Francette® (de la Normandie à la Côte Atlantique) la dernière étape de 45 km conduit du Marais Poitevin à La Rochelle.

Le Canal des 2 Mers à Vélo® (de l'atlantique à la Méditerranée) 60 km en Charente-Maritime entre le fleuve Gironde et l'océan atlantique.

La Flow Vélo® traverse la Charente-Maritime, la Charente et la Dordogne de la Vallée de la Charente jusqu'en Périgord.

- **Itinéraires d'intérêt départemental**

Le cheminement littoral des falaises du Pertuis breton, (cheminement surplombant le littoral entre le pont de l'île de Ré et la Baie de l'Aiguillon).

Les Rives de Boutonne (de Dampierre sur Boutonne à la Vélodyssée à Cabariot).

Les chemins de la Seudre (réseau de chemins au cœur du monde ostréicole du marais de la Seudre).

// CHIFFRES CLÉS ET ATOUTS DU VÉLO EN FRANCE

- 22 millions de pratiquants réguliers (40% de la population).
- 3% des déplacements quotidiens, 3.7% des séjours touristiques liés au vélo.
- 2^{ème} activité sportive en vacances.
- 8 millions de séjours touristiques en France.
- La France en 2^{ème} position des destinations mondiales du tourisme à vélo derrière l'Allemagne.
- La France se positionne déjà comme l'un des leaders du tourisme à vélo itinérant, son image est forte auprès des clientèles étrangères, il s'agit du pays le plus programmé par les tour-opérateurs spécialisés.
- Le tiers des touristes à vélo itinérants en Europe est accueilli en France.

Des retombées économiques importantes

- Allongement de la saison touristique d'avril à octobre.
- Dépenses moyennes des touristes élevées : un touriste à vélo en itinérance dépense en moyenne 70 euros par jour alors qu'un touriste en séjour dépense 61 € et un touriste "classique" 54 €
- Tourisme à vélo = 2 milliards d'euros de valeur ajoutée dans l'économie nationale

1€ investi dans la création de voies cyclables = 1 € de retombées économiques locales !

La pratique du vélo favorise le bien-être et la santé

- L'activité physique en plein air améliore le sentiment de bien-être et réduit les risques de maladies.
- La pratique du vélo contribue à la lutte contre la sédentarité et améliore la santé publique.
- 5,6 milliards d'économies de dépenses de santé par an liées à la pratique du vélo.

La vente de matériel de vélo représente 3.5 millions de vélos neufs vendus par soit 1.3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France, s'accompagnant de création d'emplois directs et indirects.



LE DÉPARTEMENT PARTENAIRE DU SPORT EN CHARENTE-MARITIME

Les aides au développement du sport ont pour objet de favoriser la pratique des activités sportives par le plus grand nombre, avec un effort particulier en direction des jeunes, d'encourager les clubs et les sportifs de haut niveau et d'accompagner financièrement l'organisation de manifestations sportives.

Afin de renforcer le partenariat entre le Département et le mouvement sportif, des conventions d'objectifs sont mises en place depuis 2018. Ces actions sont déterminées en collaboration avec le Comité Départemental Olympique et Sportif, l'Association Profession Sport Loisirs (APSL) et également avec des clubs.

// AIDES AU MOUVEMENT SPORTIF

- **Aide à l'emploi sportif**

L'Association Profession Sports Loisirs GE a pour objet de favoriser la création, le développement et la pérennisation des emplois dans le secteur du sport et de l'animation.

- **Aide au Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)**

Le CDOS regroupe 70 comités départementaux sportifs, auprès desquels il assure des actions de formation des dirigeants, d'information et de conseil. Il organise également des actionnelles que la lutte contre le dopage et des projets de développement du sport pour les personnes en situation de handicap.

- **Aide aux Comités Départementaux Sportifs et à Charente-Maritime Orientation**

Les Comités Départementaux Sportifs regroupent dans chaque discipline l'ensemble des clubs du département affiliés à une même fédération sportive. Les Centres Départementaux de Détection et de Formation ont pour vocation de regrouper des sportifs de bon niveau issus de plusieurs clubs, ils sont en lien direct avec une section sportive scolaire des collèges.

- **Centre Sportif Départemental de Boyardville**

Le Centre Sportif de Boyardville, situé dans la commune de Saint-Georges d'Oléron, est géré par une association. Il accueille, en internat et en externat, des groupes d'origines diverses (établissements scolaires, clubs et comités sportifs, classes de mer) pour des séjours sportifs orientés vers la pratique des activités nautiques.

// ACCOMPAGNEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU

- **Aide aux sports collectifs ayant une équipe engagée en championnat national**

Une aide est attribuée aux clubs de sports collectifs de la Charente-Maritime, évoluant en championnat national, en fonction de leur classement dans la hiérarchie nationale.

- **Aide aux sports individuels pratiqués en équipe au niveau national**

Une aide est attribuée aux associations sportives ayant une ou des équipes engagées en championnat national.

- **Bourses individuelles aux sportifs de haut niveau**

Ces bourses constituent une aide financière pour les meilleurs sportifs licenciés en Charente-Maritime et les incitent à poursuivre leur carrière dans notre département.



LE DÉPARTEMENT PARTENAIRE DU SPORT EN CHARENTE-MARITIME (suite)

// PARTENARIAT SPORTIF

Le Département est souvent sollicité par les sportifs charentais-maritimes pour la mise en place d'un partenariat, 13 projets sportifs bénéficient de ces aides.

// SOUTIEN À L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

Les actions départementales en faveur des associations, Communes ou groupements de Communes pour l'organisation de manifestations sportives ont pour objet d'encourager la pratique de compétition et de loisir et d'encourager l'animation dans notre département. **En 2019, ce sont près de 20 évènements cyclistes qui ont bénéficié du soutien départemental en Charente-Maritime !**

Plus de 140 manifestations sportives ont été aidées en 2018.

// DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET HANDICAP

- Aide aux Comités départementaux

Un nombre croissant d'activités en direction des personnes handicapées ont pu être organisées l'an passé avec notre soutien.

- Équithérapie

Le nombre de clubs équestres s'inscrivant dans la démarche d'accueil de personnes en situation de handicap est stable. 9 centres équestres profitent de ce programme d'aide départemental qui représente 8 405h de pratique.

// SOUTIEN AUX ACTIVITÉS NAUTIQUES

- Activités nautiques sur les plans d'eau intérieurs à destination des collégiens

Depuis 2005, le Département propose aux établissements scolaires éloignés du littoral, la possibilité d'inscrire l'activité voile dans leur projet pédagogique dans les sites navigables de la Charente-Maritime. En 2018, l'école de voile itinérante a pu fonctionner, en période et hors période scolaire. Chaque année, cette école de voile itinérante accueille environ 2 000 enfants.

- Aide au Pôle France Voile de La Rochelle

Le Pôle France Voile de La Rochelle, qui bénéficie de l'appellation Centre National d'Excellence Sportive, accueille des sportifs de niveau national ou international qui s'entraînent pour les grandes compétitions inscrites au calendrier de la Fédération Française de Voile. Les collectivités territoriales (Ville, Département, Région) participent aux frais de fonctionnement et d'investissement du centre.

- Manifestations

Les aides en faveur des associations, Communes ou groupements de Communes pour l'organisation de manifestations nautique ont pour objet d'encourager la pratique sportive de compétition et de loisir.

// SOUTIEN DE LA PRATIQUE SPORTIVE DES COLLÉGIENS

- Les Chèques-Sport en faveur des collégiens

Ce dispositif s'adresse aux 29 000 collégiens de la Charente-Maritime afin de faciliter leur accès au sport et de développer la pratique scolaire et fédérale en Charente-Maritime.



LE DÉPARTEMENT PARTENAIRE DU SPORT EN CHARENTE-MARITIME (suite)

- **Aide au sport scolaire** (Via USEP et UNSS)

► Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) - 6 352 enfants et adultes en 2018. Cette subvention couvre les frais de déplacement des enfants lors des rencontres sportives.

► Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). L'UNSS est la fédération sportive des collèges et des lycées. Pendant l'année scolaire 2017-2018, 10 000 collégiens ont pratiqué une activité sportive avec l'UNSS 17.

- **Championnat de France UNSS**

Afin d'aider les associations sportives des collèges dont une équipe s'est qualifiée et participe à un Championnat de France dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire, une aide est attribuée aux associations sportives pour leurs frais de déplacements.

Concernant les aides à l'investissement elles sont consacrées aux demandes des Communes et leurs Groupements pour leurs projets d'équipements sportifs.

// LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

En 2018 les aides départementales ont permis la construction, l'extension ou la réhabilitation de 42 équipements sportifs et 6 équipements de collèges.

// LE MATÉRIEL

- **Matériel Handisport**

Le matériel Handisport est très onéreux et de nombreuses associations ne peuvent investir pour cette acquisition. Le Département accompagne les associations sportives ayant pour projet le développement du sport pour les personnes en situation de handicap.

- **Aide aux clubs pour l'achat de matériel nautique + Voile de haut niveau**

L'attribution de matériel aux clubs des différentes disciplines nautiques constitue un soutien déterminant au développement de ces pratiques ainsi que l'attribution de matériel performant, destinée aux sportifs de haut niveau et aux espoirs fédéraux. **Une quarantaine de sportifs du département figure dans ces catégories.**

En 2018, les bénéficiaires de cette dotation ont obtenu 4 podiums



- **Partenariat Jeux Olympiques Tokyo 2020**

Afin de mieux accompagner nos sportifs de haut niveau et promouvoir leurs sports et l'image du Département, le Département soutiendra ses athlètes dans le cadre de leur préparation.

- **Matériel**

Afin d'accompagner les associations dans leurs projets de développement, le Département soutient leurs investissements.



LA CHARENTE-MARITIME ... TOUT UN PATRIMOINE À PROMOUVOIR

L'Hermione et le Fort-Boyard sont deux monuments majeurs de la Charente-Maritime. L'un et l'autre ont en commun l'intérêt de représenter un patrimoine vivant et accessible. La frégate parcourt les mers pour porter l'étendard français, quant au Fort Boyard, il est à l'antenne depuis désormais 30 ans avec l'émission éponyme diffusée chaque saison dans une dizaine de pays.

La mise en valeur de ces deux monuments, conjuguant audace et innovation, contribue à l'image de la Charente-Maritime ; c'est un gage pour la pérennité même de leur sauvegarde.

La Charente-Maritime est riche d'un patrimoine diversifié qui contribue pleinement à son attractivité touristique. Sur le littoral, avec ses fortifications, les citadelles et places fortes, les ports, les phares, les navires, le mur de l'Atlantique ou plus à l'intérieur des terres avec les églises romanes, les Châteaux, les Abbayes, les moulins, les sites archéologiques et les villages authentiques, le département recèle de multiples pépites à découvrir. Cet héritage, son caractère et sa diversité à l'échelle de l'ensemble du territoire est à la fois un repère pour les Charentais-Maritimes et un levier touristique pour se démarquer de destinations concurrentes.

Un département très engagé en faveur de la conservation et de la préservation du patrimoine



Pour préserver et mettre en valeur ce patrimoine, le Département mène une politique de soutien aux porteurs de projets publics et privés. Il accompagne les démarches de restauration du patrimoine protégé au titre des Monuments Historiques (1 500 000 € à cet égard en 2018). Il soutient également la conservation des édifices culturels dans les communes de moins de 1000 habitants (150 000 € en 2018). **Le Département accompagne les grands projets concernant les Sites Patrimoniaux Remarquables**, avec 2 530 000 € en 2018 (*Citadelle du Château d'Oléron, Vieux Port de La Rochelle*). Il soutient les réseaux patrimoniaux avec par exemple les Villages de Pierre et d'Eau et les Trésors de Saintonge et d'Aunis qui comptent 29 sites remarquables des deux Charentes.

Le Département s'engage par ailleurs fortement en faveur de sites emblématiques. À Brouage, l'Île d'Aix et à Barzan, en tant que partie prenante de deux syndicats mixtes dédiés, il investit pour préserver et valoriser l'histoire de la Charente-Maritime.

À la Cité de l'Huitre de Marennes, c'est un savoir-faire ancestral, patrimoine immatériel très identitaire de la Charente-Maritime qui est mis à l'honneur. À Saint-Césaire, le Paléosite conserve et donne à connaître une découverte préhistorique. Un Centre d'Étude Archéologique y accueillera dès 2021 tout le matériel découvert par nos archéologues ces dernières années.



LA CHARENTE-MARITIME ... TOUT UN PATRIMOINE À PROMOUVOIR (suite)

// UN PLAN PATRIMOINE À DIMENSIONS TOURISTIQUE ET CULTURELLE

On note à l'échelle nationale un engouement pour le patrimoine. Le loto du patrimoine en est un exemple, tout comme, plus tristement, la mobilisation en faveur de Notre Dame de Paris. Le patrimoine rassemble les hommes et les femmes d'un même territoire car il est leur héritage commun et celui qu'ils choisissent de transmettre. Il est le témoin d'une histoire ; le préserver, c'est perpétuer son identité.

En outre, le patrimoine contribue à l'attractivité du département. Compte tenu de la fréquentation déjà très importante du littoral et indépendamment des stratégies conduites pour l'accroître encore, la diversité et la qualité du patrimoine de la Charente-Maritime constituent un potentiel stratégique pour poursuivre son développement touristique.

Pour intensifier son intervention, le Département a décidé d'élaborer un "Plan Patrimoine" qui s'articule autour de 4 enjeux structurants (connaissance, restauration, animation et aménagement). Il s'agit à la fois de rassembler les éléments des dispositifs départementaux déjà existants, les ajuster et les compléter pour faire de ce plan un facteur de solidarité et d'attractivité territoriales.

- **Connaître & Faire connaître**

Nous avons une connaissance exhaustive du patrimoine protégé, cependant il faudrait compléter cette approche par la connaissance du patrimoine "courant" présent dans nos communes (*puits, lavoirs, ponts, passerelles, venelles, ...*). Son appropriation par les habitants est un enjeu pour développer le sentiment d'appartenance et garantir à long terme la transmission de cet héritage.

- **Restaurer & Conserver**

Le Département déploie des aides prioritairement en direction du patrimoine protégé. Concernant les biens privés, ne sont pas différenciés ceux qui sont mis en tourisme de ceux qui ne le sont pas. Des ajustements sont à l'étude pour tenir compte de ces spécificités. La restauration du "petit" patrimoine des communes pourrait également faire l'objet de chantiers d'insertion.

- **Aménager & Valoriser**

Une plus large place à l'innovation numérique de médiation culturelle est envisagée notamment via des parcours interactifs d'expériences immersives et innovantes. Cette approche en faveur de la médiation patrimoniale pourrait être élargie aux sites privés et publics ouverts au public. Une démarche de mise en réseau, de connexion ou de création d'itinéraires pourrait être explorée et s'inscrirait naturellement dans la logique départementale de l'itinérance cyclable.

- **Animer & Connecter**

Les Sites en Scènes, pour lesquels le Département a mobilisé 570 000 € en 2019 à l'occasion des 25 ans du festival, permettent de mettre en lumière quelques pépites du patrimoine de la Charente-Maritime. Ce succès estival montre que les sites patrimoniaux sont de formidables écrans d'expression culturelle. Cela suppose parfois d'équiper les lieux pour qu'ils puissent accueillir le public. Le cas échéant, un programme spécifique pour soutenir l'équipement, voire la reconversion partielle de tels lieux tout en favorisant le maillage territorial d'expression culturelle.